

Evaluation des besoins informatiques pour la DDFiP 60

La présente évaluation est établie sur la base de l'état du parc installé dans le réseau de la DDFiP 60 et la connaissance des sites. Elle porte trois propositions :

- Une évaluation haute basée sur la stricte application des cadences de renouvellement de matériels tel que défini dans les instructions du SSI et le remplacement à configuration identique des équipements réseau non conformes.
- Une évaluation basse qui constitue le minimum requis pour assurer, pour l'année à venir, un fonctionnement a minima des services.
- Une évaluation optimale reposant sur l'adéquation des besoins et des matériels. Cette évaluation introduit une approche qui peut être pluri annuelle.

La DDFiP 60 maîtrise ses choix budgétaires. Il doit être cependant rappelé que l'option basse doit conserver un caractère exceptionnel : elle consiste en effet à reporter sur l'année suivante l'effort d'équipement à consentir, sans lequel la qualité du service ne peut être assurée.

1 – Parc micro

Le parc DDFiP 60 au 15 novembre 2013 comprend 1261 PC (unité centrale) dans l'ancienneté est reprise dans le tableau ci-dessous :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	>2010
	3	1	22	207	198	247	583

Cette répartition ne prend pas en compte la dotation exceptionnelle de 2013 (168 machines) ni les machines livrées en 2013 et non encore déployées (81 machines en stock).

La problématique de renouvellement des matériels doit prendre en compte deux éléments :

- le remplacement du parc à 5 ans, cadence normale préconisée par le SSI, soit les machines acquises jusqu'en 2008 (431 machines).
- la montée de version du système d'exploitation vers le socle Windows 7 n'est possible que sur les machines disposant déjà d'une licence Windows 7, soit les machines acquises à compter de 2010 (583 machines).

Ces chiffres bruts doivent toutefois être amendés :

- Il convient de s'interroger sur l'opportunité du maintien des machines de 2003, 2004 et 2005, étant précisé que la CID ne sera pas en mesure d'assurer la maintenance de ces matériels en cas de panne.
- Une réflexion similaire peut être engagée sur les machines de 2006 à 2009 afin d'apurer le stock. Si un important travail a déjà été réalisé, il apparaît que certaines de ces machines équipent les box d'accueil et ne sont plus utilisées au quotidien. On dénombre ainsi une quarantaine de machines dédiées aux box d'accueils
- Certaines machines, postérieures à 2010, sont sanctuarisées afin d'assurer la stabilité des sauvegardes (Application virtualisée de sauvegardes).

- Le stock comprend les postes en libre-service dans les SIE et la provision de machines à installer dans les SIP. Ces machines qui resteront en service n'ont pas vocation à porter le socle Windows 7 et n'ont donc pas être renouvelées dans l'immédiat.
- Le stock comprend les matériels implantés en services de formation professionnelle (42 machines). Si les salles de formation de Beauvais et Clermont sont équipées de matériels relativement âgés, la salle de formation de Creil est quant à elle équipée de PC du marché 2011, dont l'utilisation pourrait être optimisée.

Le déploiement intégral du stock (dotation exceptionnelle + stock) permettrait de remplacer 249 machines sur un total théorique de 678. Il paraît toutefois prudent de provisionner une quinzaine de machines en stock aux fins de maintenance des matériels non couverts par la garantie ou interventions d'urgence.

En tenant compte des éléments ci-dessus, on peut estimer la nécessité de remplacer 370 machines sur les 429 restantes. Le plan de renouvellement serait décrit ainsi :

2014	Machines antérieures à 2010	370
2015	Machines acquises en 2010	193
2016	Machines acquises en 2011	164

La charge budgétaire que ce renouvellement représente oblige à en envisager l'étalement sur les années 2014 à 2016 afin d'en lisser l'impact. Il est donc proposé, pour les trois années à venir, l'achat de 250 machines par an.

Ainsi le remplacement de l'ensemble des machines devant migrer en socle Windows 7 serait achevé au 31/12/2015.

Le déploiement de la dotation exceptionnelle et du stock doit permettre de couvrir le renouvellement des matériels implantés jusqu'en 2007. Le minimum d'achat doit couvrir la moitié des matériels implantés en 2008 restant à remplacer, soit une centaine de machines. Ce compromis ne vise toutefois qu'à dégager des marges de manœuvre pour le renouvellement des écrans (cf. *infra*).

2 – Moniteurs (écrans)

Le parc DDFiP 60 au 15/11/13 est décrit suivant deux axes : la date de mise en service et la taille de l'écran, repris ci-dessous :

Taille	Avant 2005	2005	2006	2007	2008	Après 2008
15 pouces	3					
17 pouces		67	394	329		
19 pouces			23	206	10	
22 pouces					18	270

Cet état ne prend pas en compte le stock des écrans livrés en 2013 et restant à déployer, soit 80.

Il est acceptable de considérer que la durée de vie d'un écran peut être portée à 7 à 8 ans. Au delà, le risque de panne qu'ils présentent oblige à les démanteler. Ainsi l'année 2014 doit conduire à remplacer les écrans mis en service jusqu'en 2006 soit, au total, 484 écrans.

L'étalement de cette charge sur deux années est compliqué par la persistance de cette charge en

2015 qui doit conduire au démantèlement des écrans mis en service en 2007, soit 535.

Le niveau d'investissement des années 2006 et 2007 se retrouve dans le niveau d'achats des années ultérieures (2008, 2009 et 2010).

La projection pluri-annuelle à laquelle contraignent le besoin d'investissement en matière d'écrans, conduit à proposer le lissage du renouvellement des matériels jusqu'en 2016, puis d'envisager le lissage des achats à compter de 2017.

Ainsi, il serait envisagé de remplacer en priorité les écrans 17 pouces en 2014 et 2015, puis d'engager le renouvellement des 19 pouces à compter de 2016, modulo les besoins spécifiques liés aux activités (PES V.2 notamment). Les prévisions d'achat qui en découlent seraient :

2014 à 2016 : 340 écrans par an, évaluation minimale.

à compter de 2017 : 220 écrans (soit 1/5 du parc micro).

Cette démarche de renouvellement pourra être poursuivie en 2015 afin de remplacer tous les écrans dont la durée de vie est supérieure à 7 ans.

3 – Ordinateurs portables

L'état du parc au 15/11/13 met en évidence un parc obsolète avec 33 ordinateurs mis en service en 2006 ou avant. Cet état de fait résulte d'une dotation importante en 2005, dont l'utilisation n'est pas avérée. Ces machines doivent être sorties du parc.

La cadence de renouvellement du parc ne prend pas en considération ces 33 machines.

2008	2009	2010	2011	2012	2013
15	22	4	7	7	14

Les machines restantes ont vocation à être renouvelées par 5 ans. Dès lors, il paraît raisonnable, comme en 2013, d'acheter 10 à 15 machines en 2014.

4 – Copieurs multifonctions

La DiSI ne dispose pas d'un état précis du parc de copieurs multifonctions. Elle ignore notamment la date de mise en service de matériels, et si la DDFiP est propriétaire ou locataire des matériels implantés.

A titre d'information, le parc recensé est décrit ci-après : (**à actualiser**).

2007	2008	2011	2012	2013	total
7	5	39	26	5	82

5 – Imprimantes

L'état du parc de la DDFiP 60 met en évidence un taux d'équipement élevé en terme de matériels d'impression (280 imprimantes à ajouter aux multifonctions). Le renouvellement systématique ne peut être envisagé au bénéfice d'une optimisation des solutions.

Avant 2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
94	26	32	27	9	60	29	3

La vétusté du parc impose de disposer d'un stock minimal de 20 matériels aux fins de dépannage des matériels en place (évaluation a minima). Il convient de poursuivre l'optimisation du parc. Cela passe par une réduction du taux d'équipement et par le recours à la location de copieurs multifonctions. Il est proposé de provisionner l'achat de 40 matériels. L'utilisation de cette provision fera l'objet d'arbitrages infra annuels en fonction de la solution retenue (imprimante ou mopieur).

6 - Solution de sauvegarde logicielle

L'acquisition des licences de solutions de sauvegarde logicielle a été réalisée sur le budget 2012. Pas de nouveau besoin recensé en 2013.

En conclusion :

L'évaluation des besoins informatiques pour la DDFiP60 en 2014 s'établit à :
Environnement poste de travail (CID) :

	PU ¹	Evaluation haute		Evaluation minimale		Evaluation raisonnable	
		Qté	Total	Qté	Total	Qté	Total
Unités Centrales	300	370	111 000	100	30 000	250	75 000
Ecrans	112	1019	114 128	340	38 080	340	38 080
Portables	420	60	25 200	10	4 200	15	6 300
Imprimantes / mopieurs	200	180	36 000	20	4 000	40	8 000
Total			286 328,00 €		76 280,00 €		127 380,00 €

1 Tarif au marché notifié en 2013, sous réserve du marché 2014